



A GAUCHE POUR DIE

Claudine GIRON, Pierre GAUTRONNEAU & Philippe LEEUWENBERG
Conseillers municipaux - Groupe Communiste

La reconfiguration de la majorité municipale suite aux élections cantonales (démission de M. Tremollet, destitution de M. Guillaume) a donné lieu à une redistribution des adjoints et des délégations. Nous demandons régulièrement et avec insistance depuis le début du mandat qu'une délégation soit accordée

EAU

Nous avons voté favorablement pour les nécessaires travaux de restauration des réseaux d'eau de la ville de Die, que ce soit la conduite principale, la réfection du captage de la source de Rays ou le réservoir d'Ausson et l'alimentation du centre du Martouret ■

COMM... DIOIS

N° 50

JANVIER - FÉVRIER 2012

Enquête Patrimoine INSEE

À LA TABLE DES RICHES, LES PAUVRES PAYENT !

L'enquête Patrimoine 2010 de l'INSEE le révèle : les inégalités entre Français en matière de patrimoine se sont fortement accrues entre 2004 et 2010. L'écart entre les 10 % de ménages les plus pauvres et les 10 % de ménages les plus riches a augmenté de plus de 30 % au cours de cette période. Voici la réalité toute crue de la politique de Nicolas Sarkozy : à la table des riches, ce sont les pauvres qui payent !

À la lumière des révélations de l'institut de statistiques, on comprend mieux l'acharnement du gouvernement à s'en prendre aux chômeurs, assurés sociaux, allocataires de minima sociaux ; tous accusés d'être des fraudeurs en puissance. C'est pour mieux cacher la razzia de la bande du Fouquet's qui depuis

l'élection de Nicolas Sarkozy s'est largement servie grâce à la multiplication des cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations en tout genre. Au lieu d'une TVA mensongèrement qualifiée de "sociale", c'est bien aux revenus du capital et du patrimoine qu'il faut s'attaquer. Au vu de la lecture de l'enquête de l'INSEE, il y a là du grain à moudre. C'est toute l'ambition du Front de Gauche que de s'y attaquer. Dans son programme "L'humain d'abord", le Front de gauche propose d'établir un revenu maximum fixé à vingt fois le revenu médian. Aucun revenu ne pourra être fixé sous le seuil de pauvreté et les minimas sociaux seront fixés en référence au Smic et indexés sur celui-ci. ■

Souscription Spéciale 50ème Numéro !

pour la liberté d'expression !

Je soutiens la parution de COMM...DIOIS

Je verse la somme de

Par chèque à l'ordre de "PCF Die"

NOM

Prénom

Adresse